

- Lycée Maupassant, Fécamp
- Seconde
- Léane Carpentier
- Mme Evelyne Paquet
- Mme Cerise Maréchaud, Labo des Histoires du Havre
- Les mots qu'on laisse passer

Au lycée Henri III, tout allait vite. Les sonneries, les messages, les regards. Tout circulait plus vite que la pensée.

Le jour où la vidéo est apparue, personne ne sut vraiment d'où elle venait.

On y voyait Mathis trébucher en montant les escaliers. Trois secondes. Un sac qui tombe. Des feuilles éparpillées. Puis un rire en arrière-plan.

Rien de grave.

Mais sous la vidéo, les commentaires commencèrent à s'amplifier.

« Le roi de la chute »

« Faut apprendre à marcher »

« La honte pour lui »

Le problème n'était pas la chute. C'était la répétition.

A chaque pause, quelqu'un imitait son faux pas. Dans les couloirs, on chuchotait quand il passait. Sur le groupe de classe, les montages s'enchaînaient.

Mathis ne disait rien, Il se contentait de ramasser ses affaires et marchait les yeux fixés au sol. Il avait toujours été discret. Désormais, il devenait invisible.

Un jeudi matin, en cours d'histoire-géographie, Mme Dupont écrivit au tableau :

Liberté d'expression. Puis en dessous : Fraternité.

- « Ces deux notions sont-elles toujours d'accord ? », demanda-t-elle.

Lucas leva la main.

- « On a le droit de dire ce qu'on pense. Sinon, ce n'est plus une liberté.
- Même si ça blesse ? », répondit la professeure.

Un silence.

Au fond de la classe, Léna regardait son téléphone posé dans son sac. C'était elle qui avait partagé la vidéo la première fois. Elle n'avait pas filmé. Elle avait juste trouvé ça drôle.

Juste partagé.

- Lycée Maupassant, Fécamp
- Seconde
- Léane Carpentier
- Mme Evelyne Paquet
- Mme Cerise Maréchaud, Labo des Histoires du Havre
- Les mots qu'on laisse passer

Mme Dupont poursuit :

- « La liberté d'expression permet de critiquer, de débattre, de créer. Mais elle n'autorise pas l'humiliation. La fraternité, c'est se rappeler que l'autre est notre égal en dignité ».

Le mot « dignité » restera suspendu.

A la récréation ? La vidéo réapparut encore, cette fois accompagnée d'un montage où Mathis était transformé en personnage de dessin animé maladroit.

Des rires éclatèrent, moqueurs.

Puis quelque chose d'inattendu se produisit.

Sarah, qui riait souvent avec les autres, prit la parole :

- « Cela devient lourd, non ?
- Oh, ça va ! C'est pour rire ! », répliqua Lucas.
- Peut-être. Mais lui, il ne rit pas.

Les regards se tournèrent vers Mathis, assis un peu plus loin, dans le coin de la salle, derrière une armoire. Il faisait semblant de lire.

Léna sentit une gêne qu'elle n'avait jamais ressentie. Elle repensa au mot « dignité ».

Le soir même, elle ouvrit le groupe de classe. Ses doigts hésitèrent. Puis elle écrivit :

« Peut-on supprimer la vidéo ? Ça tourne au harcèlement. »

Les réponses fusèrent :

« Tu exagères. »

« On n'a plus le droit de rien dire. »

« C'est la liberté d'expression. »

Léna inspira profondément.

« Exprimer une idée, oui. Se moquer d'une personne en boucle, non. »

Le débat s'enflamma, certains défendaient le droit de rire. D'autres commençaient à reconnaître que la répétition changeait tout.

Finalement ? Un message inattendu apparut.

- Lycée Maupassant, Fécamp
- Seconde
- Léane Carpentier
- Mme Evelyne Paquet
- Mme Cerise Maréchaud, Labo des Histoires du Havre
- Les mots qu'on laisse passer

Mathis venait d'écrire.

« Je ne vous demande pas de ne jamais rire. Juste de ne pas faire de moi un sujet permanent. »

Le groupe resta silencieux.

Le lendemain, plusieurs élèves vinrent s'asseoir près de lui en classe. Pas pour s'excuser officiellement. Pas pour faire un grand discours. Juste pour parler d'autre chose.

Lucas, qui avait le plus plaisanté, s'approcha à la fin du cours :

- « Je ne pensais pas que ça allait si loin. »

Mathis devint rouge, haussa les épaules :

- « Moi non plus ».

La vidéo disparut progressivement. Les montages cessèrent. Les imitations aussi.

En cours suivant, Mme Dupont demanda :

- Alors, la liberté d'expression et la fraternité sont-elles opposées ?

Cette fois, Lucas leva la main plus lentement.

- « Non, je crois qu'elles doivent marcher ensemble. Sinon, l'une écrase l'autre. »

Mme Dupont sourit.

Dans les semaines qui suivirent, les élèves décidèrent de créer une charte pour le groupe de classe. Rien d'imposé par l'administration. Juste quelques règles simples : ne pas publier sans consentement, ne pas cibler une personne, réfléchir avant d'envoyer...

La liberté d'expression restait là. Les débats continuaient. Les blagues aussi.

Mais quelque chose avait changé.

Ils avaient compris que la fraternité n'était pas une limite à la liberté. C'était sa condition parce qu'une parole libre qui humilie finit par enfermer alors qu'une parole libre et fraternelle ouvre un espace où chacun peut rester debout.

Et, dans les escaliers du lycée, Mathis marchait désormais la tête un peu plus haute.